

Communauté d'agglomération du Boulonnais
CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
COHERENCE DE L'OFFRE CULTURELLE
A L'AUNE DE L'OUVERTURE DU COMPLEXE DE
L'EMBARCADERE
mars 2024

RESUME DE LA SAISINE

La saisine du Conseil de Développement par M le Président de la Communauté de l'agglomération du Boulonnais, sollicite une réflexion autour des thèmes suivants, dans le contexte de l'ouverture prochaine du complexe de l'Embarcadère :

- ❖ Quelle identité culturelle ?
- ❖ Quelle spécialité ?
- ❖ Quel positionnement ?
- ❖ Quel rayonnement ?
- ❖ Quel public ?
- ❖ Quel calendrier ?
- ❖ Quelle politique tarifaire ?

Le nouvel outil qu'est l'Embarcadère, pose également des questions de planification, de mobilité, de réseaux ainsi que de cohérence avec les autres lieux et acteurs dans le domaine de la culture du Boulonnais. Il faut ici rappeler que la décision de la mise en régie de l'exploitation de l'Embarcadère est déjà prise.

Les différents groupes thématiques ont travaillé ces questions ; leurs contributions sont jointes à la présente synthèse.

La contribution ci-jointe du groupe environnemental contient in fine un **tableau** utile recensant les lieux de spectacle, d'exposition, de savoir et de patrimoine déjà ouverts au public dans l'ensemble des communes de l'agglomération, auquel il convient de se référer.

Il semblerait que la conception et la construction de l'Embarcadère aient pour finalité de venir en complément à ces différents lieux et non de les remplacer, ce qui en effet exige un effort de cohérence, et il convient de souligner que la majorité des contributions met l'accent sur cet aspect du dossier ; il semble donc à propos de l'évoquer ici de manière prioritaire.

1. COHERENCE DE L'OFFRE CULTURELLE

A la lecture des contributions ci-jointes, il y a consensus autour de la nécessité d'une coordination de l'offre culturelle dans les différentes communes et les différents lieux « évènementiels » afin que la complémentarité et la diversité soient la règle et non la course à la concurrence.

Cela implique une optimisation de la planification des événements proposés (dates, catégories, etc). Les préconisations pour y parvenir sont (avec un degré croissant de contraintes) :

- (i) Un agenda évènementiel partagé qui serait soit à la disposition des seuls organisateurs, soit une plateforme ouverte à la consultation publique associée éventuellement à un guichet unique de billetterie ;
- (ii) Rédaction et acceptation par les 22 communes ainsi que par les opérateurs titulaires de DSP (et autres) d'une charte de coopération, donnant lieu à l'élaboration (annuelle ?) d'un document de cadrage applicable à tous ;
- (iii) La création d'une structure ou organisme de coopération et de mutualisation sous forme de secrétariat, de commission, de comité ou d'assemblée des acteurs du territoire, avec ou sans pouvoir décisionnel ;
- (iv) La nomination (logiquement au sein de la CAB) d'un responsable chargé de veiller à la cohérence de l'offre en la matière, tant sur le plan local que sur le plan régional et/ou national, et d'apporter un soutien organisationnel, logistique et matériel à la demande des organisateurs.

Il nous semble que la ou les réponses à la question posée par notre saisine en ce qui concerne le **calendrier**, dépend(end) étroitement des décisions qui seront prises par rapport aux § (i) à (iv) ci-dessus. La question du calendrier (de programmation ?) n'ayant pas été traitée par les groupes thématiques (outre une référence aux événements et manifestations régionaux ou nationaux auxquels les lieux culturels du boulonnais pourraient être amenés à s'associer et un souhait d'adaptation de la programmation à la saisonnalité), il n'y sera pas davantage fait référence dans cette synthèse.

2. IDENTITE CULTURELLE, SPECIALITE ET POSITIONNEMENT DE L'EMBARCADERE

En ce qui concerne ses aspects culturels, le territoire boulonnais s'articule autour des trois pôles majeurs qui sont la Vieille Ville (ou Ville Fortifiée pour le tourisme) ; NAUSICAA ; et le patrimoine naturel de la Côte d'Opale, tant maritime que rural.

L'Embarcadère viendra donc y ajouter un quatrième, où pourra s'épanouir une plus grande accessibilité à la culture pour les habitants du boulonnais, outre l'atout touristique que cela peut représenter.

L'identité culturelle de l'Embarcadère et sa spécialisation, pour autant qu'un lieu de culture multifonctionnel puisse se permettre de se spécialiser, semblent découler naturellement de son emplacement dans une zone portuaire à dominant d'activités maritimes.

Le type de spectacle (musique, théâtre, etc) imposera évidemment sa propre communication (contenu, diffusion, publics cibles), mais certaines manifestations pourraient bénéficier d'une communication particulière mettant en valeur :

- Le port et les activités maritimes et halieutiques ;
- Le cadre naturel de la Côte d'Opale - côte, bocage, arrière-pays, etc ;
- Une éventuelle labélisation environnementale ;
- La gastronomie.

3. RAYONNEMENT, PUBLIC(S)

La politique de communication de la Régie de l'Embarcadère sera déterminante dans le rayonnement de l'Embarcadère, tant dans le boulonnais qu'à l'extérieur.

Sur le plan local, la réussite de ce nouvel outil dépendra de son adoption par la population de l'agglomération. Certaines contributions soulignent notamment à cet égard que l'accès de la population locale aux manifestations culturelles ne doit pas se limiter aux réseaux sociaux ou au seul internet. Une publicité accessible dans les mairies, la distribution d'une plaquette périodique et l'offre d'abonnements annuels sont à envisager.

Une information régulière concernant la programmation dans les établissements scolaires est à privilégier, ainsi qu'auprès des étudiants de l'ULCO afin d'inciter la jeunesse à y participer et à y contribuer.

Une identification forte du lieu est souhaitable afin de marquer les esprits ; le public doit se souvenir de tel ou tel évènement en termes du lieu où il l'a vécu : « c'était à l'Embarcadère ! »

Cela passe par l'aménagement intérieur (décors de foyer, fond de scène, etc) et extérieur. Les pans de mur extérieurs semblent propices à des projections animées ou statiques ; pourquoi pas un festival de la lumière ?

Le rayonnement de l'Embarcadère dépendra évidemment de sa programmation et de l'atteinte du public ciblé par chaque spectacle ou autre manifestation, responsabilités de la régie. Par contre, il ne pourra pas attirer un public local ou extérieur dans la durée sans une politique volontariste en ce qui concerne :

- Le transport : navettes dédiées reliant rive droite de la Liane à rive gauche, reliant la gare et les parkings extérieurs à Capécure au complexe de l'Embarcadère ;
- es congrès ne peuvent réussir et perdurer que si les congressistes sont bien accueillis en termes d'hôtellerie et de restauration, ainsi qu'en ce qui concerne la facilité d'accès à la salle (stationnement de proximité, navettes dédiées, etc) ;
- Pour que le public local l'adopte de manière le plus largement possible, il est préconisé de proposer des spectacles gratuits ou à prix modérés pour la population de l'agglomération ;
- La ligne directrice de la programmation doit être très diverse, n'excluant aucune type d'activité : musicale, danse, théâtre, cinématographique, concours, livresque, gastronomique, pédagogique et académique, ...
- Des horaires adaptés, et pas uniquement en soirée.

4. POLITIQUE TARIFAIRE

Il s'agit ici de préconiser la politique tarifaire de l'Embarcadère et non pas une politique commune à l'ensemble des sites et manifestations ailleurs, bien que l'idée d'un Pass Culture pour l'ensemble de l'agglomération puisse être étudiée.

Certains spectacles et concerts organisés par des agences extérieures imposeront leur propre politique tarifaire, sur laquelle il semble difficile d'influer. Par contre, pour les manifestations organisées par la Régie de l'Embarcadère elle-même, les contributions distinguent différentes catégories de clientèle, pour lesquels une politique tarifaire différenciée puisse être envisagée :

- i) La clientèle extérieure : outre une billetterie jumelée (NAUSICAA + Musée + certains événements spécifiques organisés au sein de l'Embarcadère), il n'y a pas de préconisation particulière en ce qui concerne les touristes, les tarifs « grand public » leur étant naturellement applicables ;
- ii) Les écoles et les étudiants, devant bénéficier de tarifs qui incitent à leur participation aux événements culturels ;
- iii) Les personnes à mobilité réduite et accompagnants qui pourraient ne pas avoir accès à toutes les catégories de places et auxquelles on pourrait réserver le tarif le plus bas du spectacle considéré ;
- iv) Les habitants du boulonnais auxquels il serait souhaitable dans la mesure du possible, de réserver des tarifs préférentiels, compte tenu du fait que leur fiscalité porte déjà le poids de l'investissement dans l'outil.

5. PROPOSITIONS DIVERSES

Différents groupes thématiques font des propositions de création d'autres lieux d'exposition ou d'information du public, par exemple :

- Un centre d'interprétation et de valorisation du patrimoine naturel boulonnais ;
- Un service de bibliothèque itinérante pour les communes distantes de la ville centre et des personnes isolées et l'étude d'ateliers du conservatoire dans les communes rurales ;
- Un festival (musique, théâtre ?) « hors les murs » se déplaçant dans chaque commune de l'agglomération ;
- Un Salon du Livre de la Jeunesse ;

- L'aménagement de l'Eperon : zone de promenade ; espace de jeux ou jardin pour enfants ; une scène extérieure, un théâtre de marionnettes ; un emplacement de « mini fête foraine » ; l'aménagement de la partie centrale de la Gare Maritime en galerie pouvant accueillir des expositions permanentes ou temporaires et un food-court dédié aux produits locaux (l'Embarcadère n'étant pourvu que d'une espace « traiteur » par nature temporaire et liée aux manifestations y ayant lieu) ;
- L'amélioration de l'offre en matière de toilettes publiques et en « coins fumeurs » dans cette zone destinée au tourisme de découverte piétonne ;
- Un musée de la Pêche et de la Transformation du Poisson au sein de Capécure, partant du paléolithique jusqu'à nos jours en passant par l'occupation romaine et le moyen-âge, permettant la présentation de notre passé et d'ouvrir une fenêtre sur le présent ;
- Un restaurant (situé dans le futur musée ?) avec vue sur mer ou sur le port et une poissonnerie bon marché avec proposition d'emballage en glacières ou autres systèmes de conservation sous glace permettrait aux visiteurs de repartir avec des souvenirs gustatifs de la production locale ;
- Création d'un site internet par la CAB, dédié à l'offre culturelle de l'agglomération, avec éventuellement la possibilité d'y effectuer réservations et achats de billetterie. Pour les personnes ne disposant pas d'internet, prévoir un terminal dans les mairies où l'on pourra consulter l'offre et effectuer les achats.

Le Conseil de Développement de l'agglomération du boulonnais

Mars 2024



Le Rapporteur,
Gérard BARRON

La présidente,




Valérie LATRON

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA CAB

Saisine relative à la cohérence de l'offre Culturelle

Contributions des thématiques : culturelle, éducative, sociale, environnementale, scientifique, économique, portuaire

Contribution de la thématique Culturelle

Il y a une quinzaine d'années, le Conseil de Développement de l'époque, après de nombreuses réunions, décidait de mettre la construction d'une salle de spectacle en priorité des projets proposés.

Au fil des ans, cette salle devait être à Boulogne-sur-Mer, puis à Neufchâtel-Hardelot pour revenir à Boulogne. La Région et le Département acceptaient d'être co-financeurs.

Les années ont passé.

En 2018, on a enfin repris ce projet et en 2019 le Conseil Communautaire votait à l'unanimité la construction d'une salle de Spectacle et de Congrès. Elle est là. Nous la voyons se construire depuis plusieurs mois, elle est enfin visible. Pendant les 3 années qui ont précédé ce moment, des réunions ont eu lieu pour mettre en place ce qui est le mieux en acoustique, en déambulation, en éclairage, ... Créer une scène digne de ce nom représente des mois de travail, de choix, en fonction du budget, ...

Mais enfin l'Embarcadère existe même s'il faut encore plusieurs mois pour installer l'intérieur et finir l'extérieur.

Laissons faire les professionnels !

Au mois de Septembre, l'Embarcadère accueillera le Poulpaphone : les deux salles seront très utiles pour ce grand moment de musique de la CAB.

Puis au fil des mois, la grande salle recevra des spectacles dont certains déjà programmés (avec les billets mis en vente) : chanson, humour, orchestre, ...

La CAB a demandé l'aide d'une agence de conseil dans le secteur "salles de spectacle". Nous avons reçu ce document fin 2023.

Bien sûr, nous ne sommes pas des professionnels et ne maîtrisons rien des divers domaines de gestion de ces salles.

Cependant nous souhaitons apporter quelques souhaits, quelques propositions suite à nos réflexions :

- L'Embarcadère doit devenir un lieu de vie et accueillir tous les publics, particulièrement les familles.

Dans ce sens, des manifestations culturelles pourraient avoir lieu dans la grande salle. Nous en proposons quelques-unes :

* Un salon du livre de la jeunesse auquel participeraient les écrivains et les illustrateurs qui viennent travailler pendant l'année scolaire dans les classes élémentaires de l'agglomération. (Ce projet de la CAB, aidé du Conseil Départemental et du soutien des communes existe depuis une quinzaine d'années. Cette année encore, 85 classes y participent).

* De même l'exposition annuelle des Beaux-Arts, qui n'a jamais trouvé un lieu adéquat, pourrait y trouver sa place.

* Il a existé à Outreau pendant quelques années un festival de théâtre de trois jours qui avait bien du succès mais qui était bien compliqué à monter et trop cher pour une commune seule. En associant l'Embarcadère au théâtre Monsigny on aurait trois salles dans lesquelles les nombreuses compagnies professionnelles de théâtre de la CAB pourraient présenter leur spectacle. Certaines sont en résidence dans les communes de la CAB, d'autres bénéficient de

salles municipales le soir pour répéter, une a la chance d'avoir une salle de l'agglo'. Nous pouvons profiter de ces compagnies dans nos villes suivant nos demandes mais nous ne pouvons pas toutes les faire jouer.

Ces compagnies sont une richesse culturelle de notre secteur. La plupart ont des comédiens agréés par la DRAC et qui donnent des cours à des adultes mais aussi à beaucoup d'enfants. Ce festival serait non pas un week-end de concours mais d'échanges, de découvertes, de bien vivre ensemble.

- Nous souhaitons aussi que l'Embarcadère soit un lieu de développement touristique. Il devrait donc accueillir du public aussi pendant la saison estivale.

- Lors des congrès il faudrait essayer d'avoir des contrats avec les hôtels et restaurants les plus proches et travailler en partenariat.

- La communication ne peut pas être uniquement sur les réseaux sociaux. Une plaquette annuelle sera très utile surtout pour les abonnements annuels. Des partenariats seront à chercher avec les CE des entreprises du bouloonnais et les divers lieux de travail : l'hôpital, les mairies,

Pensons maintenant public et plus particulièrement jeune public.

Nous savons que beaucoup d'enfants n'ont pas accès à la culture et que leurs familles ne sont pas intéressées par ce domaine, ni d'ailleurs pour les sports.

La télé et taper dans un ballon sont souvent leurs seuls intérêts. Bien sûr il y a dans les communes de la CAB beaucoup de propositions culturelles pour les enfants mais souvent payantes. (rappelons cependant que le conservatoire est gratuit pour les parents qui ne sont pas imposables. Seule dépense : 25€ d'inscription).

Mais ce sont les parents qui proposent ces activités à leurs enfants. C'est leurs choix.

Tous les enfants n'en profitent pas. Comment peuvent ils alors s'épanouir, se développer harmonieusement et avoir envie de découvrir ? Comment pourraient ils d'ailleurs s'intéresser à quelque chose qu'ils ne connaissent pas ?

Un seul lieu permet de toucher tous les enfants : **l'école**.

Ces à ce niveau qu'il faut agir et faire découvrir les activités artistiques aux enfants dès le plus jeune âge.

Le gouvernement a annoncé pour la rentrée de Septembre 2024 la mise en place d'ateliers de théâtre dans les classes.

Peut être pourrons nous mettre en place avec l'Education Nationale ces moments artistiques qui donnent souvent d'excellents résultats auprès des jeunes. (C'est le cas dans les pays nordiques où ces ateliers existent depuis longtemps).

Contact a été pris avec Mme l'IEJ de Boulogne 2 qui est intéressée. D'autres rencontres vont être mises en place pour monter des dossiers avec l'Education Nationale mais nous devons avoir une réflexion, d'abord sur le coût, les contraintes, les responsabilités, la place des enseignants et des artistes et de la Communauté d'Agglo'.

Le groupe culture va travailler sur ce sujet et va bien sûr vous en informer.

Contribution de la thématique Educative

Thème : étude de la saisine « culture-embarcadère » sous le prisme éducatif

L'Embarcadère et les autres salles de la CAB :

- Nous démarrons la réunion en rappelant que cette nouvelle salle est communautaire (et pas municipale)
- Y a-t-il un historique qui nous échappe ? Renseignements pris, nous comprenons que cette salle est le fruit des réflexions et demandes d'un précédent conseil de développement qui s'est tenu il y a une dizaine d'années.
- Nous constatons que depuis 10 ans, d'autres salles sont sorties de terre, et d'autres ont été rénovées dans le secteur :
 - o Le théâtre (rénové)
 - o Le chaudron du Portel (neuf)
 - o Le carré Sam (rénové partiellement)
 - o Le chantier du cinéma Mégarama a débuté, avec 14 salles et un restaurant (le restaurant des 3 brasseurs serait pressenti)
- Et qu'il existe aussi d'autres salle de spectacles :
 - o Georges Brassens (Saint-Martin)
 - o Le théâtre élisabéthain (Condette)

Structure de l'Embarcadère :

- Nous espérons que la petite salle pourra être utilisée pour des actions pédagogiques autour de spectacles pour enfants
- Il y a 2 salles de commission pour des réunions
- Il y a une terrasse avec vue sur port

D'autres salles dans la région : gestion et fonctionnement

- Evocation de la salle du Channel à Calais : la mairie lui retire 350.000€ de subvention pour 2023
- Evocation d'une salle à Valenciennes où les coûts ont été multipliés par 10.
- Quelle sera la gestion de l'Embarcadère ? publique ? privée ?
 - o S'il s'agit d'une gestion privée, aura-t-on un regard sur la politique tarifaire ?
- Nous pensons qu'il y a un public pour remplir la salle car les spectateurs se déplacent, témoins d'autres grandes salles régionales :
 - o Saint-Omer
 - o Arques
- Comment ont-elles fait pour drainer un tel public ?
- A propos du coût de la salle, nous déplorons que le budget établi... a été augmenté par Bouygues de 1,5 million d'euros en mars 2023.

Perspectives d'occupation de la salle :

- Premier degré :
 - o Est-ce que les spectacles offerts par la mairie de Boulogne vont aller en croissant ou pas ?
 - o Les autres communes ont-elles des salles pour accueillir les spectacles scolaires ?
 - o Les élèves boulonnais « acteurs » :
 - « Les petites rencontres » ont lieu au carré Sam
 - « Ecole en fête » a été annulé en 2023 pour cause de non-participation des classes
- Secondaire :

- Les collèges ont-ils accès aux structures communautaires ?
- Pour Angellier en 2022-2023 :
 - Soit on fait venir des troupes et on les accueille au collège
 - Soit on emmène les élèves à pied dans des salles
 - Dans les mois de juin à venir, l'Embarcadère va peut-être débloquer des choses... car les propositions sont nombreuses, ou parfois il y a trop de monde à placer.

- Université :

- On a déjà l'espace de la Chapelle
 - Mais il n'y a que 70 places assises.
 - On n'a pas de campus, tout est clairsemé. On n'a pas d'endroit où faire de grands événements. Les étudiants se sont déjà installés à Danrémont une année pour une soirée d'intégration, une remise de diplôme
 - Donc l'Embarcadère pourrait être investi par les étudiants.
- A quel moment permettra-t-on aux classes d'investir la scène et la salle : classes CHAM, classe orchestre, orchestres, option musique du lycée ?
- La salle de l'Embarcadère sera-t-elle dédiée à une spécialité ?
- Comme au Channel, pourrait-on faire de cette salle un lieu de vie ? Un bar est déjà prévu, mais l'Embarcadère héberge-t-il des associations ?

Réflexions géographiques et climatiques :

- Notre commission s'interroge sur la montée des eaux et les inondations qui pourraient mettre à mal le fonctionnement de la salle ... ou au contraire sur l'ensablement du port qui est une autre possibilité climatique, à échéance courte désormais.
 - Nous nous questionnons sur l'accessibilité de la rive gauche de la Liane par les habitants de la rive droite. Une navette ? une navette électrique rechargée par des panneaux solaires du pont de l'Entente Cordiale ?
 - Le cœur de ville s'étendra-t-il ou se déplacera-t-il ?
- En conclusion on observe que Boulogne a fait résolument le choix du tourisme et du loisir pour la reconversion de certaines structures portuaires.
- Cette orientation correspond à des formations BAC+5 sur le tourisme à l'université INRET
 - L'ISCID-CO (école supérieure de commerce rattachée à l'ULCO) ouvre en septembre 2023 et proposera une formation co-diplomante à BAC+5, appelée MBA (master business administration)

Contribution de la thématique Sociale

A) Optimiser la communication à destination des habitants de la CAB

- a. Mieux connaître l'offre culturelle développée sur le territoire
 - Communiquer sur l'offre culturelle globale du territoire : manifestations municipales, intercommunales, offres privées, conférences, événements.
 - Créer un site internet « CAB » dédié à l'offre culturelle du territoire
 - Distribuer dans chaque boîte aux lettres un « agglorama culture »
 - Faire en sorte que dans les 22 mairies, chaque habitant puisse être renseigné sur l'offre culturelle globale

- b. Optimiser la planification de l'offre culturelle du territoire
 - Réaliser une concertation entre les villes et la CAB pour tenter d'élargir l'offre culturelle au niveau de la CAB et afin d'optimiser la planification des événements.

B) Garantir l'égalité d'accès à l'offre culturelle pour tous les habitants de la CAB

a) Permettre un accès à une programmation culturelle dans toutes les communes de l'agglomération

- Créer un festival « hors les murs » intercommunal qui se déplacerait dans chaque commune de la CAB et notamment vers celles dans lesquelles l'offre culturelle est limitée.
- Faciliter l'accès à un matériel scénique « CAB » et à un technicien « CAB » qualifié pour développer une offre culturelle dans les 22 communes
- Étudier la possibilité de développer des ateliers du conservatoire dans les communes « rurales »
- Permettre aux habitants qui n'utilisent pas internet, ne peuvent se déplacer ou ne peuvent payer en carte bleue d'acheter des places de spectacle dans chaque commune (dans les 22 mairies ?)

b) Répondre aux problématiques de mobilité pour faciliter l'accès à l'offre des centralités.

- expérimenter un transport « spectacle bus » afin de permettre aux habitants non mobiles de toutes les communes la CAB de se rendre aux spectacles ou à certains spectacles
<https://www.lio-occitanie.fr/actualites/la-culture-cest-simple-comme-un-trajet-en-car/>
- Permettre à chaque habitant de réserver son transport en même temps qu'il achète billet de spectacle.
- Généraliser ce transport « spectacle bus » lors des événements d'envergure : Poulpaphone, fêtes de la Mer, festival de la Côte d'Opale
- Expérimenter un système de covoiturage culturel
<https://www.festicar.info/>
- Développer la possibilité d'utiliser les transports à la demande ou Marinéo Handi service à des horaires adaptés à l'offre culturelle (soir, week-end,...)

b. Adapter la politique tarifaire

° Aux personnes handicapées

- Lorsque toutes les catégories de places d'un spectacle ne sont pas accessibles aux personnes en situation de handicap, leur appliquer ainsi qu'à leurs accompagnants le tarif le plus bas pour le spectacle considéré.
- Pour les événements culturels, application d'un tarif réduit en proportion des prestations qui leur resteront inaccessibles

° Pour tous

Développer « un pass culture CAB » afin de permettre au public de découvrir plusieurs lieux culturels boulonnais et afin de bénéficier d'un tarif avantageux

c. Rendre accessible les évènements culturels aux personnes en situation de handicap :

- Prendre en compte l'accessibilité aux personnes en situation de handicap aux spectacles en associant en amont des personnes connaissant les principales contraintes liées au handicap.

- Décrire précisément et communiquer sur l'accessibilité de chaque équipement culturel (exemple : accessibilité Kurssal Dunkerque- s'en inspirer pour l'embarcadère ?). L'accessibilité doit être décrite précisément pour une meilleure compréhension par la public

<https://pictoaccess.fr/cards/kurssal-185734>

- Afficher et communiquer que les restrictions d'accessibilité au public

<https://collectifhandicap54.org/wp-content/uploads/2023/06/fh-2023-166-livre-blanc-2023-fondation-malakoff-humanis.pdf>

<https://www.youtube.com/watch?v=7pqlyt7yFPo>

Contribution de la thématique Environnementale

SAISINE

COHÉRENCE OFFRE CULTURELLE / L'EMBARCADÈRE

▪ **Le contexte**

Le complexe culturel et événementiel L'Embarcadère qui ouvrira en septembre 2024, entrera en résonance avec les différents équipements de diffusions du Boulonnais en s'intégrant dans une identité culturelle du territoire. Pour anticiper la nouvelle donne qu'offre L'Embarcadère sur l'offre culturelle et qui permet à l'agglomération du Boulonnais d'entrer dans une nouvelle dimension, cette contribution vise à proposer une vision cohérente, prenant en compte les enjeux écologiques.

Le renforcement de l'identité culturelle du territoire permettra également de développer l'attractivité du territoire grâce à une offre culturelle diversifiée, mieux définie, plus accessible et mieux partagée. Un subtil équilibre à trouver pour que cette offre culturelle bénéficie aussi bien à la population locale, aux touristes et aux visiteurs, toujours plus nombreux à venir sur la Côte.

Au regard de la situation actuelle, il semble que la force du territoire repose autour de 3 pôles d'attractivités : Nausicaa, la vieille ville de Boulogne sur mer et notre patrimoine naturel exceptionnel. L'offre culturelle du territoire avec l'embarcadère comme nouvel équipement viendrait compléter les pôles d'attractivités existants tout en permettant de créer une nouvelle dynamique structurante.

▪ **Structuration de la contribution**

Pour faciliter la mise œuvre de cette nouvelle offre culturelle à l'échelle du territoire et éviter tout problème de compétences, la contribution ainsi présentée vise à être intégrés dans le cadre du projet de territoire

La contribution vise à répondre à des objectifs de transition écologique et d'identité culturelle, permettant une mise en cohérence de l'offre culturelle intégrée dans une stratégie globale. Elle se structure autour de 2 axes de travail :

- Orientation 1 : politique générale qui se définit en **Finalité**, elle-même traduite en **Objectif** et décliné en **Actions**

- Orientation 2 : cadre programmatique à travers les différents domaines culturels ciblés

*Domaine culturelle ciblé :

Musique	Concert
	Festival
Spectacle vivant	Comédie musicale
	Danse
	Pièce de théâtre
Artistique	Peinture, sculpture
	Sculpture
	Art moderne

	Art graphique
	Street art
	Exposition
Patrimoine immatériel	Gastronomie
	Culture portuaire
	Tradition locale
	Histoire
Patrimoine naturel	Littoral
	Bocage
	Biodiversité
Savoir et connaissance	Education environnement
	Scientifique
<i>Littérature</i>	Bibliothèque, festival
<i>Cinéma</i>	Festival, rencontres avec les professionnels du Cinéma,

▪ **Orientation 1 : Politique Générale**

Finalités :	
Rédiger un projet culturel global et structurant à l'échelle du territoire permettant de se doter d'une vision, et d'une ambition porteuse d'une identité culturelle partagée et affichée	
Objectifs :	Actions :
Fédérer l'ensemble des acteurs du territoire pour favoriser la mise en synergie et la dynamique territoriale	Créer une structure de coopération et de mutualisation représentative (commission, comité, assemblée) réunissant toutes les parties prenantes du territoire
	Rédaction et signature d'une charte de coopération formalisant l'engagement de travailler en collaboration
	Créer une médiation continue avec l'organisation de temps de retour d'expérience, d'échange de bonnes pratiques et d'identification des besoins entre les pouvoirs publics et les usagers (associations, collectif, artiste...)
Avoir une cohérence de pratique en termes de fonctionnement, d'organisation et de programmation (*tableau de l'existant en bas de page)	Rédiger un document de cadrage fixant le cadre stratégique souhaité, des objectifs à atteindre, et des engagements à tenir
	Élaborer d'une feuille de route annuelle sur l'organisation et la programmation des événements afin que ceux-ci ne se chevauchent pas
Intégrer les différents secteurs économiques du territoire (hébergement, restauration, loisir, transports) pour développer une qualité d'accueil en complément de l'offre culturelle	Fédérer les professionnels de la restauration, des loisirs, du transport, de l'hébergement à travers la signature d'une charte d'engagements et d'un label
	Créer des formules tout compris (hébergement, transport, restauration, événements) pour le

	public extérieur (artistes, séminaristes, touristes...)
	Anticiper les besoins en termes de déplacements (transports en commun, aménagement) et de stationnements pour les événements avec flux importants

Finalité :	
Donner une meilleure visibilité de l'offre culturelle pour favoriser l'adhésion et la valorisation de l'identité culturelle du territoire	
Objectifs :	Actions :
Mettre en cohérence les équipements avec la programmation culturelle pour mieux identifier l'offre proposé en facilitant l'accès et augmenter	Créer une cartographie en identifiant les différents équipements en leur attribuant un domaine culturel
	Créer une plateforme culturelle avec un agenda partagé des événements avec guichet d'achat de billets et d'organisation de son séjour
	Éviter la multiplication et la mise en concurrence des événements en répartissant et coordonnant les différents agendas culturels
Donner plus d'impact et de résonance aux événements et aux associations culturelles sur le territoire	S'appuyer sur les événements nationaux (journée du patrimoine, fête de la musique, fête de la nature...) pour organiser des temps forts
	Faciliter et accompagner la communication des petites associations culturelles (musée maritime par exemple)
Améliorer la communication et la diffusion de l'offre culturelle en valorisant les événements et le territoire	Créer une charte graphique harmonisée pour l'ensemble de l'offre culturelle
	Mettre en place des campagnes de communication harmonisées et complémentaires au niveau local mais aussi à l'échelle de la région et au national
	Développer des outils de communication partagés et collaboratif et créer un magazine gratuit diffusé à la population dédié à la vie culturelle

Finalité :	
Rendre la culture plus accessible, en levant les freins et démocratiser la pratique et faire venir les populations éloignées ou qui s'interdisent de participer en tant que spectateur ou usagé	
Objectifs :	Actions :
Développer une offre culturelle qui va vers la population et qui s'ouvre au plus grand nombre	Organiser des temps de médiations et d'information directement auprès des citoyens, en faisant un travail ciblé les populations les plus éloignées dans les quartiers, les centres-villes et les petites communes
	S'appuyer sur les structures accompagnatrices (CSC, maison de quartier, association) pour communiquer et inciter la population à se déplacer

	Adapter la programmation à la saisonnalité et aux différents types de public visé pour garantir une meilleure participation et affluence
	Créer une maison de la culture pour communiquer, informer, aider, faciliter et mettre en valeur l'offre culturelle
	Mettre à disposition des collectifs, associations et artistes des cellules commerciales vacantes pour se faire connaître, partager leur travail, communiquer leurs événements et inciter à la pratique
	Intégrer l'éducation aux projets culturels, en dehors de l'école : centres de loisirs, colonies, classes vertes, classes de mer... pour une approche de la culture autre que par la scolarité
Une politique tarifaire incitative pour donner l'envie et les moyens à la population de se déplacer	Développer des campagnes tarifaires préférentielles pour la population résidente du territoire sur le modèle de ce qui est fait par Nausicaa
	Établir une grille tarifaire unique et harmonisée à l'échelle du territoire suivant le type de programmation, le lieu et la saison
	Créer des multipass avec tarif préférentiel 2, 3, 4 activités en y intégrant la mobilité et s'appuyer sur les dispositifs existants pour le jeune public (pass culture, carte génération Haut de France...)

Finalité :	
Inscrire l'offre culturelle dans une démarche écoresponsable et compatible avec les enjeux écologiques	
Objectifs :	Actions :
Développer une stratégie de fonctionnement et une politique de gestion des ressources limitant l'impact environnemental	Faire labelliser les événements par des éco-organismes (concert et festival, événement sportif...)
	Nommer un référent "transition écologique et développement durable" à l'échelle du territoire sur l'ensemble de la programmation culturelle
	Mutualiser les besoins matériels et la logistique pour diminuer les coûts et limiter les impacts
	Limiter l'utilisation de matériel à usage unique et réduire drastiquement l'emploi du plastique dans les services de restaurations et de communications
	Engager une politique de rénovation thermique des équipements en priorisant les bâtiments les plus énergivores
	Installer des équipements techniques et technologiques pour limiter la consommation de ressource, récupérer et redistribuer de la ressource et produire de l'énergie

	Développer une politique de gestion et de réduction et de valorisation des déchets (déchets produits et biodéchets, pollution diffuse dans l'espace public) ambitieuse
	Aménager les abords des sites dans des logiques écologiques répondant aux enjeux climatiques et favorisant la protection et l'accueil de la biodiversité
Développer une politique de mobilité durable intégrée à la programmation favorisant l'utilisation de mobilité douce et des transports publics, et réduisant la place de la voiture et ses impacts	Créer un réseau de navettes publique dédié au programme culturel pour tous les types d'événement
	Inciter et favoriser l'utilisation des mobilités douces en adaptant les différents sites (parking, accessibilité..)
	Mettre en place une tarification incitative pour les utilisateurs de mobilité douce ou transport public
S'engager dans une démarche de consommation durable et locale dans le cadre des services de restauration	Proposer de l'alimentation locale en circuit court pour les services de restauration des différents équipements
	Fédérer les acteurs locaux de l'alimentation autour d'un label ou d'une charte de collaboration
	Favoriser les producteurs locaux en fixant des minimums de production et de commande dans la commande publique

▪ **Orientation 2 : cadre programmatique**

Spectacle vivant	Inscrire les thématiques écologiques et d'urgence climatique dans la programmation culturelle à travers des spectacles dédiés (pièce de théâtre, cinéma, exposition...)
	Organiser des temps forts (festival, conférence, exposition ...) pour informer et sensibiliser les citoyens
Artistique	Créer une résidence d'artiste en coconstruction avec les artistes en lien avec le festival de street'art dans le cadre de la rénovation d'un bâtiment (friche, usine, (cinéma les stars?))
Patrimoine immatériel	Créer des forums gastronomiques à partir des spécialités locales sous forme de salon de la gastronomie au plus près des producteurs
	Mettre en avant l'histoire et les personnages historiques qui ont marqué le territoire
	Valoriser les traditions folkloriques, agricoles, sportives...
Patrimoine matériel	Valoriser les sites historiques et créer des parcours visiteurs comme pour le street'art
	Réhabiliter ou rénover des sites historiques faisant partie intégrante du patrimoine (site de la Légion d'honneur)
	Créer une attractivité touristique (visite guidé) autour du site portuaire

Patrimoine naturel	Mieux valoriser le bocage et l'arrière-pays Boulonnais pour éviter la concentration de l'activité touristique et culturelle vers le littoral
	Diffuser plus facilement et à plus grande échelle les fascicules de randonnées à diffuser
	Créer un centre interprétation et de valorisation du patrimoine naturel Boulonnais (en lien avec les associations existantes (Eden 62, conservatoire du littoral)
Savoir et connaissance	Développer une activité culturelle autour des pôles d'innovation
	Créer un festival scientifique sur les questions liées aux enjeux climatiques et écologiques
	Sur le modèle de la Blue-academy pour la jeunesse, créer une académie scientifique ouverte et participative pour les adultes
Littérature	Développer un service de bibliothèque itinérante pour les personnes isolées
Cinéma	Programmer des séances de projection de films anciens, issus du patrimoine culturel

*Tableau de l'existant (Cf. page suivante)

SITES	COMMUNES	DOMAINE CULTUREL
Théâtre Monsigny	Boulogne sur mer	musique, spectacle vivant
Conservatoire du littoral	Boulogne sur mer, Wimereux, St Martin B.	musique
Salle George Brassens	St Martin Boulogne	musique, spectacle vivant
Centre Jacques Brel	Outreau	musique, spectacle vivant, exposition
Forum des loisirs	St Léonard	exposition
Salle Yves Montand	Le Portel	exposition
Salle du Chaudron	Le Portel	musique, spectacle vivant
Salle du Phoenix	Outreau	musique, spectacle vivant, exposition
Carré Sam	Boulogne sur mer	musique, spectacle vivant
Salle de la Faïencerie	Boulogne sur mer	musique, spectacle vivant, exposition
Salle du Roll'mops	Boulogne sur mer	spectacle vivant
Salle des Pipots	Boulogne sur mer	spectacle vivant, cinéma
Théâtre Élisabéthain	Hardelot	musique, spectacle vivant
Château de l'Entente Cordiale	Hardelot	Artistique, spectacle vivant
Chateau-musée	Boulogne sur mer	Exposition, patrimoine matériel
Maison de la beurière	Boulogne sur mer	Exposition, patrimoine immatériel
Casa San Martin	Boulogne sur mer	Exposition, patrimoine matériel
Ecole musée	Boulogne sur mer	Exposition
Ecole des Beaux-Arts	Boulogne sur mer	artistique
Colone de la Grande armé	Boulogne sur mer	patrimoine matériel
Basilique Notre Dame et crypte	Boulogne sur mer	spectacle vivant, patrimoine matériel
Palais Impérial	Boulogne sur mer	Exposition, patrimoine matériel
Bibliothèque des Annonciades et réseau LE QUADRANT	Boulogne sur mer	Exposition
Centre Nausicaa	Boulogne sur mer	Savoir et connaissance
Calvaire des marins	Boulogne sur mer	patrimoine matériel
Salle de la confiserie	Wimille	musique, spectacle vivant, exposition
Musée radio maritime	Le Portel	Exposition, patrimoine immatériel

Contribution de la thématique Scientifique

Réflexions du groupe de travail scientifique concernant L'Embarcadère

Fonction du bâtiment:

« le palais des spectacles et des congrès L'Embarcadère sera LE lieu culturel et évènementiel de l'agglomération boulonnaise et au-delà. » (site web de la CAB)

Il s'agit donc d'un bâtiment qui sera emblématique de la culture dans le boulonnais, capitale de la côte d'opale, une vitrine attractive pour les citoyens des régions voisines.

Nous voyons également ce bâtiment comme un élément marquant du réaménagement de la rive gauche de la Liane et du port de voyageurs en un quartier d'habitation et de loisirs, une nouvelle zone de déambulation et d'activités entre les nouveaux immeubles du Quai Chanzy et le bout de l'Eperon.

Aspect extérieur, intégration dans le construit et les activités environnantes :

Certes, le bâtiment obstrue définitivement la perspective depuis le quai Gambetta vers les autres bassins. Pour que la dimension réelle du premier port de pêche français redevienne plus perceptible que du temps où c'était la gare maritime qui obstruait la vue, il faut se promener autour du bâtiment et ainsi découvrir le port de plaisance, les autres bassins du port, les abords de Capécure...

L'éperon, son quai, la passerelle (qui abritera les files d'attentes extérieures) et les bâtiments vestiges de l'ancienne gare maritime pourraient être aménagés pour constituer une nouvelle zone de promenade et de loisirs en soutien au développement de ce nouveau quartier de l'agglomération et en affirmation de sa nouvelle vocation de culture et de loisirs. Cette promenade serait connectée à celle reliant le pont Marguet à Nausicaá.

Ces aménagements devraient comporter :

- des toilettes publiques : il n'y en a pas avant d'avoir franchi les contrôles de tickets dans le projet
- des coins fumeurs et des cendriers : la proximité avec la mer rend la dangerosité des mégots qui seraient jetés au sol depuis les files d'attentes, encore plus grande pour les ressources marines.
- dans les anciens bâtiments conservés et abrités, une galerie festive où toutes les catégories sociales pourraient trouver une zone de distractions principalement gratuites, même furtives pour le weekend.

Dans cette galerie et tout le long du parcours depuis le pont Marguet jusqu'au bassin Napoléon en tournant autour de l'Embarcadère, on pourrait ainsi réserver des emplacements capables d'accueillir des activités telles que :

- scène extérieure pour les productions musicales ou théâtrales amateurs ou pro
- théâtre de marionnettes
- espace de jeux type jardin d'enfant, couvert au moins partiellement
- mini fête foraine
- expositions permanentes et temporaires : observatoire du port, avec historique

- bureaux du port de plaisance, ship shandler...

- petite restauration orienté produits de la mer, buvettes, souvenirs, vente de produits régionaux et de poissons

- des espaces végétalisés...

Les piliers de la passerelle qui sera conservée constituent autant de supports pour des éléments décoratifs et informatifs : informations rythmant le parcours, éléments de constructions navales, engins de pêche. La passerelle elle-même pourrait recevoir un traitement de végétalisation qui soulignerait l'engagement dans le verdissement de l'agglomération.

Le chemin de promenade pourrait comporter une branche qui enjambe l'écluse du bassin Napoléon, et ainsi faciliter l'accès aux commerces et restaurants de la zone « Chatillon ». Rappelons que l'Embarcadère ne disposera pas d'un restaurant mais d'une zone « traiteur » qui risque d'être un peu juste dans le cas d'un congrès ou d'un salon.

Pour un bâtiment aussi massif, la couleur des murs joue un rôle aussi important que sa forme dans son intégration dans les structures portuaires qui l'entourent. Nous y voyons autant d'atouts qui peuvent donner lieu à une thématization des aménagements spécifiques évoqués juste avant :

- le jour, la couleur grise des murs fait ressembler le bâtiment à un navire de guerre dernière génération, comme celui récemment lancé par la marine américaine. La thématization du parcours pourrait s'articuler autour des constructions navales, de la navigation, du passé militaire de l'agglomération : César, Napoléon, les guerres du XXème siècle... attention toutefois les ports militaires français sont plutôt Brest , Cherbourg ou Toulon...

- toujours le jour, la couleur grise des murs fait ressembler le bâtiment à un blockhaus, ce qui permet un développement des aménagements sur le thème de la deuxième guerre mondiale, du mur de l'atlantique, du devoir de mémoire. Attention même si finalement ce mur était plus épais sur la côte d'Opale qu'en Normandie, ce n'est pas à Boulogne qu'on pense en premier quand on évoque la deuxième guerre mondiale sur les côtes.

- la nuit, les murs pourraient bénéficier d'un éclairage jaune orangé, comme cela est montré sur les illustrations qui ont servi à présenter le projet aux habitants de l'agglomération. Là, le bâtiment évoque clairement un temple égyptien. La thématization des abords pourrait se faire sur ce thème, l'agglomération bénéficie d'une légitimité particulièrement forte dans ce domaine.

Dans les trois cas, la planéité des murs ainsi que leur grande surface nous paraissent propice à des projections animées ou statiques, en complément des textes d'information sur les spectacles en cours. Pourquoi pas une illustration des activités du port et de Capécure ?

Architecture intérieure

Le foyer, avec sa grande hauteur sous plafond, sa passerelle intérieure et sa magnifique vue sur le port pourrait constituer une troisième salle pour des spectacles de courte durée, élargissant encore l'éventail des possibilités.

Il nous semble important d'aménager les deux salles de spectacles de manière à ce qu'elles disposent d'une personnalité suffisante pour que l'on puisse dire « c'était à l'Embarcadère » et nulle part ailleurs. Cela peut passer par un fond de scène thématized (illustration fixe ou projection), un éclairage des accès spectateurs simulant un fond marin, un spectacle son et lumière de quelques minutes avant chaque représentation, un plafond thématized comme dans les grandes salles de cinema....

La circulation des différents flux d'utilisateurs du hall d'entrée : ceux qui entrent, ceux qui sortent, ceux qui vont au vestiaire, ceux qui vont à la buvette, ceux qui dans une salle ou dans l'autres, ceux qui vont d'une salle à l'autre ne nous est pas apparue limpide dans les locaux nus. Une signalétique particulièrement soignée doit être appliquée.

Programmation

Elle va jouer un rôle important dans la fréquentation et l'appropriation du lieux par les habitants de l'agglomération.

Il nous semble évident que cet équipement vient renforcer le dispositif aujourd'hui en place au sein de la CAB, pas le concurrencer. Il nous semble que cohérence et diversité devraient être les lignes directrices de la programmation.

Cohérence avec les activités des autres équipements culturels de la CAB, au niveau des dates, des thématiques (à l'instar des semaines de la danse). On peut également parler de synergie et de la recherche de la satisfaction de tous les publics.

Diversité dans les activités proposées en complément des manifestations attendues ; poulpaphone, festival de la Côte d'Opale, grandes tournées...

Ce nouveau lieu prestigieux que constituera l'Embarcadère pourrait ainsi servir de cadre et encore mieux valoriser des événements s'appuyant sur le riche tissu culturel de l'agglomération :

- écoles de musique et festivals (concours...?) de chant, de musique, d'instrumentistes...
- association cinéma et concert de musiques de films
- libraires et salon du livre
- restaurateurs, entreprises de transformation du poisson et salon de la gastronomie

Il nous semble important que des spectacles gratuits ou à prix modéré soient proposés régulièrement, et que l'on confie également dans l'Embarcadère des premières parties de spectacles à des artistes locaux.

Gestion

L'agglomération brestoise a choisi depuis de nombreuses années de confier la gestion de ses équipements culturels au sens large (salles de spectacle, aquarium public..) à une seule SEM.

Contribution de la thématique Economique

Réponse à la saisine « Culture »

La mise en service de l'équipement de l'Embarcadère va permettre de proposer une nouvelle gamme dans l'offre culturelle de la CAB.

Son ouverture soulève un certain nombre de questions, qui relèvent à la fois :

- De la nature des équipements et de leur complémentarité,
- De la programmation des événements et de leur rayonnement,
- De l'accueil de publics divers et variés,
- De l'inscription du patrimoine culturel et des équipements culturels dans la communauté d'agglomération et ses flux.
- La question de l'attractivité de l'offre et des retombées économiques qu'elle peut supposer sur le territoire doit également être posée.
- Enfin, la place du patrimoine, car si la saisine semble entendre par culture, le monde varié du spectacle, le patrimoine a un rôle à y jouer.

Etat des lieux de l'offre culturelle au sein du territoire de la CAB

1. La nature des équipements

En termes d'équipements culturels, les possibilités d'accueil de la CAB (salles, théâtres, etc.) sont nombreuses et permettent d'offrir une gamme variée de propositions :

- Le Carré Sam, avec une jauge de 400 personnes,
- Le théâtre Monsigny avec 1042 places,
- L'espace de la Faïencerie qui peut accueillir de 200 à 900 spectateurs,
- La salle Damrémont, modulable entre 1600 et 2000 places,
- Le théâtre élisabéthain à Condette, avec une jauge à 220 personnes pour les spectacles et à 380 pour les conférences.

La nouvelle salle de l'Embarcadère comportera quant à elle 2 salles, pouvant respectivement accueillir 3000 et 400 personnes debout (la moitié en installation assise).

A cette panoplie d'espaces déjà conséquente, il faut ajouter toutes les salles des diverses communes qui composent la CAB et permettent la tenue de spectacles de différentes natures.

D'autres lieux témoignent de la riche offre culturelle du territoire : médiathèques, bibliothèques, Conservatoire de Musique, beaux-arts, musées divers, etc.

2. Programmation des événements

Fort de cette offre protéiforme de lieux de culture, la programmation des événements culturels repose sur des échelles qui s'entremêlent : communauté d'agglomération, département, communes, initiatives privées.

Si l'offre est foisonnante, la coordination semble inexistante, ce qui ne permet ni de bénéficier d'un calendrier clair pour la population, ni d'une réelle complémentarité entre les prestations proposées.

L'ensemble confère une certaine confidentialité au domaine culturel, qui ne permet pas de véritablement connaître et cibler les publics et leurs attentes. Elle ne permet pas non plus de donner une réelle identité culturelle au territoire et questionne son rayonnement. Or, identité et rayonnement doivent être des axes forts de la dynamique culturelle d'un territoire.

Un simple agenda partagé, s'il constitue un début, ne peut être le seul outil pour une communauté d'agglomérations comme celle du Boulonnais.

3. Accueil des publics

La création d'une salle du type de l'Embarcadère est expliquée par l'expression récurrente d'un manque de « vraie » salle de spectacle dans le paysage de la CAB. Pour autant on l'a dit plus haut, de nombreuses salles, festivals, festivités, génèrent forcément déjà du flux de spectateurs. Or, on ne semble pas aujourd'hui en connaître la typologie exacte. Plus exactement, un état des lieux

de la sphère d'influence des équipements déjà existants, permettrait de mieux définir l'attractivité des sites et donc envisager les politiques d'aménagement concomitantes.

4. Inscription des équipements culturels dans le territoire

L'arrivée d'un nouvel équipement est l'occasion de penser son intégration dans la ville et le territoire de la communauté d'agglomération. Cette intégration n'est pas seulement géographique, et doit être porteuse à la fois de sens et marquer sa singularité.

Dans le cas de l'Embarcadère, équipement moderne placé au sein d'un autre édifice plus ancien, l'enjeu est double : trouver une identité qui lui soit propre et incarner la politique culturelle du territoire.

Au-delà de l'équipement lui-même, déjà réalisé, ce sont les questions de desserte par les transports en commun, la fréquence et les horaires de ceux-ci les jours de spectacles, le stationnement prévu, les services afférents comme la restauration qui sont à questionner.

5. Attractivité culturelle et bénéfices économiques pour le territoire

De nombreuses études ont montré que la culture est un des atouts majeurs dans l'attractivité d'un territoire.

L'attractivité culturelle de la CAB doit donc également se penser de manière économique, afin de marquer sa différence en prenant en compte les autres pôles culturels régionaux. En effet, la concurrence avec les autres doit lui permettre de trouver une identité particulière et caractériser ses choix.

L'impact des crises successives traversées dernièrement (COVID, inflation, etc.) doit également être prise en compte dans la stratégie culturelle du territoire. Le public est aujourd'hui attentif aux questions des mobilités mais aussi de surconsommation, qu'elle soit spatiale ou de services. Le modèle de développement économique du territoire doit également s'interroger au regard nouveaux modes de consommation : transports verts, gestion de l'espace, intégration des bâtiments par l'utilisation de matériaux vertueux, réflexion sur l'usage des circuits courts également pour l'offre culturelle.

De plus, une politique culturelle réussie (identifiée, incarnée et structurée) implique à termes :

- Des filières professionnelles et donc des métiers qui viennent renforcer le bassin d'emplois,
- Des retombées économiques sur les autres secteurs forts du territoire ; dans le cas du Boulonnais, la restauration, l'hôtellerie, les commerces pourraient en bénéficier, ce qui n'est pas négligeable pour des secteurs fortement touchés par la pandémie et qui peinent à retrouver du souffle depuis.
- Un lien avec les politiques touristiques locales.

La culture émane de la société toute entière et c'est à elle qu'elle doit retourner.

Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles - Unesco 1982

On le voit, la structuration d'une politique culturelle pose de multiples questions qui toutes s'entremêlent : attractivité, gestion de l'offre, compréhension de la demande, proposition de services dédiés, application de tarifs, politique d'accueil, définition d'une identité...

Face à ce qui ressemble à un grand labyrinthe, la thématique économique du conseil de développement de la communauté d'agglomérations du Boulonnais propose deux solutions.

- Solution 1 : travailler à l'élaboration d'un schéma de cohérence culturelle :

On trouve dans différentes agglomérations en France des schémas de ce type qui permettent aux collectivités d'afficher une politique culturelle plus ou moins détaillée, à l'attention des acteurs culturels mais aussi des financeurs potentiels. Ces documents sont généralement élaborés dans une démarche participative et permettent ensuite un débat complet dans les instances de

gouvernance de la collectivité. Autre avantage et pas des moindres, ces schémas facilitent la compréhension par les financeurs publics comme privés des enjeux de leur participation. Le schéma peut également s'appeler schéma de développement culturel en fonction des objectifs que l'on fixe au document.

Il présente plusieurs avantages :

- Permet de mener un travail partagé sur les différents termes de la saisine de la CAB
- Met en place une méthode : analyse de l'existant, quels moyens, quels acteurs, quelle stratégie, etc.
- Permet d'obtenir une vision d'ensemble qui peut être adoptée sur le plan politique
- Permet d'obtenir des financements départementaux, régionaux ou nationaux de façon plus fluide dans un contexte où il peut y avoir concurrence entre les différents équipements.
- Prévoit un outil d'évaluation
- Etablit les modalités de révision régulière du schéma en fonction des résultats obtenus.
- Permet enfin d'établir une politique tarifaire juste car exhaustive

Et des points de vigilance :

- Technicité et délais, qui peuvent être longs.
- Modalités de suivi à bien définir.

- Solution 2 : intégrer le patrimoine comme facteur ~~d'histoire et~~ d'avenir du territoire et de développement du tourisme

Dans le territoire de la CAB, la liste des édifices remarquables est longue et diverse : basiliques, églises, châteaux, monuments inscrits ou classés, etc. Le Boulonnais a aussi la chance d'avoir un patrimoine immatériel : traditions culinaires, bijoux, folkloriques, linguistiques, etc. Tout comme les paysages et jardins, le patrimoine est au cœur de la responsabilité publique pour sa protection, sa valorisation et son utilisation comme outil de développement économique et touristique.-

Ces enjeux sont intimement liés, là encore, avec ceux de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'architecture. Une réflexion particulière doit également être menée au niveau économique, pour pouvoir assurer la mutualisation des financements et mieux appréhender les retombées bénéfiques de leur valorisation pour la communauté d'agglomération. Vecteurs d'identités, ils sont partie intégrante du domaine culturel.

Contribution de la thématique Portuaire

Les équipements culturels sont de qualité : Théâtre Elisabethain au Château d'Hardelot, théâtre Monsigny (nonobstant le nouveau style extérieur dont la perception est personnelle comme celle de l'art et de la culture), le théâtre des Roll-Mops, le Carré Sam, l'école municipale d'arts, le conservatoire du Boulonnais, le parcours de Street Art et son festival ... Et bientôt un cinéma multiplexe ainsi que le centre de spectacles et de congrès/ L'Embarcadère.

Le programme de la saison culturelle est plutôt dense et varié mais peu connu.

L'histoire de Boulogne sur mer est riche de grands hommes, monuments, fortifications :

Jules César, Godefroy de Bouillon, Napoléon qui est particulièrement plébiscité et pas suffisamment exploité comme « pèlerinage » touristique des nostalgiques et admirateurs napoléoniens : Camp de Boulogne, Colonne de la grande Armée, Mémorial de la Légion d'Honneur, hôtel Impérial, poissons baptisés Empereur et Grenadier... Réseau des villes napoléoniennes ?

Auguste Mariette, la pyramide son sphinx et sa sphynxette, la reproduction de l'obélisque de la concorde (sur lequel il faudrait le préciser).

La ville fortifiée et ses 4 portes qui renferment le château-musée, le beffroi, la bibliothèque des annonciades, le palais impérial/Hôtel particulier Desandrouin, la basilique et la crypte ; Boulogne sur mer qui fut un lieu de pèlerinage religieux très important et à la grande renommée.

Les archives municipales ont un riche fonds documentaire, organisent des expositions intéressantes, mais sont méconnues ou peu connues.

Attente d'une meilleure communication sur l'ensemble des propositions : équipements et programme car en matière d'attractivité du territoire : cadres, touristes, l'offre culturelle est prépondérante. D'une meilleure articulation de l'ensemble et de valorisation napoléonienne.

Concernant le contenu nous faisons confiance aux spécialistes des services culturels pour accéder à une offre variée satisfaisant tous les publics et tous les budgets.

Nous préconisons la création d'un musée de la pêche et de la transformation du poisson digne du premier port de pêche français, depuis le paléolithique à nos jours en passant par l'occupation romaine et le moyen-âge :

- Cet outil de présentation de notre passé permettrait d'ouvrir une fenêtre sur le présent de toute notre filière, en présentant nos métiers, et sur notre futur, en présentant les innovations de nos métiers.
- Accueillir une telle structure dans Capécure fait sens. Des zones telles l'hoverport ou le terminal ferry, aujourd'hui sous exploitées, présentent toutes deux l'avantage de pouvoir accueillir du parking, notamment pour des bus venant d'autres régions.
- Cette offre permettrait de proposer un package sur 2 jours aux touristes avec la visite de Nausicaa et de contribuer à faire vivre et développer l'hôtellerie et la restauration locale.
- Un restaurant situé dans le futur musée, avec vue sur mer ou sur le port, permettrait de faire découvrir les spécialités et une poissonnerie bon marché avec proposition d'emballage en glacières ou autres systèmes de conservation sous glace permettrait aux visiteurs de repartir avec des souvenirs en remplissant les soutes à bagages des autocars.
- De tels musées existent dans des ports de pêches au passé riche (Cuxhaven, Allemagne <https://www.windstaerke10.net/> Siglufjörður, Islande <http://www.sild.is/en>)